

### Loi Travail : les travaux du groupe de recherche pour un autre code du travail (GR-PACT)

Dans le cadre des mobilisations de 2016 contre la loi Travail, un collectif de chercheurs a entrepris une réécriture du code du travail afin d'en proposer une version « plus claire, mais aussi plus protectrice et mieux adaptée aux difficultés de notre temps ». Ce travail a trouvé son aboutissement dans un recueil de 1390 articles. Disponible en ligne (<http://pct.u-paris10.fr>) et en librairie aux éditions Dalloz à partir du 22 mars 2017, il a été envoyé aux candidats à l'élection présidentielle. Cette initiative

rappelle qu'une autre politique est possible et que derrière la rhétorique néolibérale à propos de la simplification des réglementations, de la liberté d'initiative, des vertus de la concurrence libre et non faussée, ou de la flexibilité du travail, se cachent d'autres volontés de régressions sociales, de justification des inégalités et du développement de la ploutocratie. ■

### Suivi de carrière (suite et fin ?)

Fin janvier 2017, les organisations (CGT FERC Sup - QSF - SNESUP-FSU - SNPRES-FO - SUD Education - SupAutonome-FO) qui se sont exprimées sur la procédure de « suivi de carrière » et sur l'atteinte qu'elle risque de porter aux libertés académiques ont appelé conjointement les sections du CNU à faire connaître aux collègues relevant de leur section la position qu'elles adopteraient face à la demande ministérielle de mise en œuvre du « suivi de carrière ».

Les sections du CNU se sont entre-temps réunies et chacune a adopté sa position. Il en ressort que la majorité des sections sont opposées à la mise en œuvre de la procédure obligatoire

de "suivi de carrière". Vingt-sept d'entre elles ne la mettront pas en œuvre, deux n'examineront que les dossiers des volontaires et seulement vingt-trois d'entre elles étudieront les dossiers de « suivi de carrière ».

Les établissements n'auront donc de retour de cette procédure que pour une petite minorité des enseignant.e.s-chercheur.e.s, ce qui constituerait, dans un contexte où la procédure reste obligatoire, une inégalité de traitement entre les universitaires. Dans ces conditions, les organisations signataires demandent solennellement au ministère de renoncer à cette procédure et de ne pas ouvrir l'application ALYA le 25 mars prochain. ■

### Nos conditions de travail parlez-en pour qu'on en parle !

L'enquête sur les conditions de travail des enseignant.e.s et des enseignant.e.s-chercheur.e.s mise en ligne par notre syndicat la semaine dernière a recueilli plus de 500 réponses en 24h ! C'est un excellent lancement qui, si besoin était, démontre que cette initiative répond à une véritable attente de mettre à jour la dégradation des conditions d'exercice de nos missions. Il

revient à chacun.e d'entre nous d'y répondre et d'assurer son succès en diffusant le lien du questionnaire et en encourageant nos collègues à y participer avant fin avril ([www.snesup.fr/article/vos-conditions-de-travail-parlez-en-pour-quon-en-parle](http://www.snesup.fr/article/vos-conditions-de-travail-parlez-en-pour-quon-en-parle)). Les premiers résultats seront diffusés en mai 2017. ■

### Marche pour les sciences du 22 avril 2017

Le 15 mars, s'est tenue la Journée mondiale contre la précarité dans l'enseignement supérieur et la recherche (<https://sciencesprecarisees.tumblr.com/>), à l'initiative de la Fédération Mondiale des Travailleurs Scientifiques (FMST). À cette occasion, différents événements ont été organisés en France. À Paris, une journée de réflexion, soutenue par une intersyndicale nationale de l'ESR (CGT-SNTRS, CGT-FERC Sup, Collectif des précaires de l'ESR, SNASUB-FSU, SNCS-FSU, SNEP-FSU, SNESUP-FSU, SNPTEs, Sud Education, Sud Recherche EPST, Sup'Recherche-UNSA, SGEN-CFDT, SGEN-CFDT Recherche EPST, UNEF), a permis de recueillir des témoignages et d'approfondir les points suivants :

- Les entraves au progrès scientifique et humain générées par la précarité,
- Les droits des précaires,
- Les revendications pour en finir avec la précarité.

Cette journée, qui ouvre une campagne internationale, a donné lieu à des actions dans plusieurs pays, dont le Portugal, la Russie, le Canada et le Sénégal. <http://insecurescience.org/>

Les organisations de cette intersyndicale appellent à inscrire nos revendications contre le développement de la précarité des emplois scientifiques parmi les revendications de la « marche pour les sciences » du samedi 22 avril. Les attaques contre la science du président américain Donald Trump et de sa nouvelle administration, ne sont pas la seule menace justifiant de se mobiliser. Plusieurs programmes des candidats à l'élection présidentielle française tendent à accentuer le pilotage politique de la recherche, à assujettir sa mission au service du développement économique et industriel des intérêts privés, à réduire l'indépendance des chercheur.e.s et à détériorer les statuts et les conditions de travail des scientifiques afin de mieux les contraindre à répondre aux injonctions managériales et hiérarchiques. Plusieurs rassemblements sont d'ores et déjà prévus. <http://www.marchepourlessciences.fr>

**Le 22 avril manifestons pour une science indépendante des pouvoirs politiques, militaires, financiers ou religieux, respectueuse des travailleur/se.s scientifiques et au service du développement humain. ■**